



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : Crédit Agricole du Finistère

Intitulé du compte : Compte de dépôt PARTICULIERS

Date : 1er janvier 2024

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le barème tarifaire 2024 – « Principales conditions tarifaires 2024 ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne Particuliers]	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Gratuit
Tenue de compte	Par mois Total des frais annuels 2,50 € 30 €
Commission d'intervention	Par opération 8 € Plafond journalier 8 € Plafond mensuel 80 €
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence vers une autre banque 4,10 € / virement Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Par opération Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Par opération Gratuit
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [MasterCard Standard ou VISA Classic à débit immédiat]	Par an 46,80€

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant Unique CITEO : FR234315_03QDCD

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [MasterCard Standard ou VISA Classic à débit différé]	Par an	45,75 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'Autre Carte]	Par an	18,80 €
Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)		
<ul style="list-style-type: none"> • en France - Cartes internationales de paiement MasterCard Standard ou VISA Classic - l'Autre Carte 	Par opération à partir du 4ème retrait mensuel	1€
	Par opération à partir du 4ème retrait mensuel	1€
- Cartes : MasterCard World Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Globe Trotter		Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> • En zone euro et dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) en dehors de la France et hors frais éventuels du réseau bancaire local 		Gratuit
Autres services		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SécuriCOMPTE Plus]	Par an	24 €

Offre groupée de services	Frais	
[Essentiel] (offre groupée la plus commercialisée*) comprenant :	Par mois	11,10 €
Gestion du compte	Total des frais annuels	133,20 €
<ul style="list-style-type: none"> . Tenue de compte . Service d'alerte par SMS : Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement . E-relevé mensuel 		
Commission d'intervention		
<ul style="list-style-type: none"> . Commission d'intervention : 1 commission par an 		
Moyens et opérations de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> . Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) [Mastercard Standard] ou [VISA Classic] . Envoi de la carte en pli simple à la demande du client . Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) . Frais de refabrication de la carte perdue ou volée . Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) . Emission et réception d'un virement Instantané SEPA . Frais par paiement d'un prélèvement SEPA . Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA . Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA 		

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant Unique CITEO : FR234315_03QDCD

<ul style="list-style-type: none"> . Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client . Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur . Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque de banque par an <p>Retrait d'espèces par carte au moyen de la carte incluse dans l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale du Finistère . Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement . Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement <p>Paiement par carte au moyen de la carte incluse dans l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> . En euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <p>Assurance de la Banque au Quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> . Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus <p>Merci pour l'info (version numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Accès au service de renseignements « Merci pour l'Info » : 2 demandes par an . Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr . Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique. <p>* offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.</p>	
<p>Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.</p>	
<p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	

Informations sur les services supplémentaires	
<p>Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)</p>	
Services	Frais
[Offre Essentiel]	
. Commission d'intervention	Par opération 8 €
. Frais d'émission d'un chèque de banque	Par opération 15,15 €

